

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 7 juin 2021

NO 17

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Déconfinement dans la Fonction publique

Bonjour à toutes et à tous,

Au courant des dernières semaines, le gouvernement a procédé à l'étape du déconfinement graduel des diverses régions du Québec. Ce déconfinement apporte plusieurs changements personnels et professionnels, et nous avons récemment reçu une note du secrétaire du Conseil du trésor, qui apporte des précisions quant aux employés de la Fonction publique québécoise.

Voici un passage de cette note pour une meilleure compréhension :

Orientations pour le personnel de la fonction publique

Le plan de déconfinement gouvernemental prévoit que le retour progressif dans les milieux de travail peut se faire de façon graduelle.

Pour la fonction publique, et ce, <u>peu importe le palier de couleur</u> :

- Le <u>télétravail</u> demeure obligatoire jusqu'à nouvel ordre.
- Ainsi, les seules personnes qui devraient se retrouver dans les milieux de travail sont celles qui doivent réaliser des activités jugées prioritaires par le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme et qui ne peuvent exercer leurs activités en télétravail.

Toutefois, pour les régions en zones jaune et verte, certains assouplissements sont apportés afin que les milieux de travail puissent être accessibles pour les employés qui rencontrent des enjeux liés à l'ergonomie, à la santé physique et psychologique ou à la pratique du télétravail.

L'application de ces orientations doit cependant s'effectuer dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur émises par la santé publique.

Ceci étant dit, cette note a été envoyée dans tous les ministères le 28 mai dernier. De plus, la DGPF n'a pas envoyé de nouvelles balises modifiant quoique ce soit, donc il est important de se référer à la dernière version qui nous a été envoyée.

Nous avons cru bon produire ce communiqué, car nous avons eu des informations provenant de diverses régions de la province à l'effet que des gestionnaires mentionnent que les règles avaient changé et que nous pouvions réintégrer les bureaux sans problème. Si votre gestionnaire vous mentionne cela, vous pouvez lui lire ce communiqué et nous vous demandons de nous contacter pour que nous puissions effectuer certaines interventions avec le Secrétariat du Conseil du trésor.

En terminant, en mon nom personnel et au nom du SAPFQ, nous vous souhaitons un très bel été et profitez-en bien pour passer du bon temps avec vos proches. La dernière année a été difficile à plusieurs niveaux, mais nous devons bien nous reposer pour partir l'automne du bon pied.

Je vous souhaite une bonne journée!!!

*Martin Perreault*Président provincial